États financiers du

# **FONDS DE CAPITAL GOODWOOD**

31 décembre 2022 et 2021



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. Bay Adelaide Centre 333, rue Bay, Bureau 4600 Toronto (Ontario) M5H 2S5 Canada Téléphone 416-777-8500 Télécopieur 416-777-8818

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de Fonds de capital Goodwood

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fonds de capital Goodwood (le « Fonds »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### Page 2

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

 des informations contenues dans le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds, déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds, déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

# Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.



#### Page 3

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

#### En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
  - Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



#### Page 4

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

LPMG A.H.l. S.E.N. C.R.L.

Toronto, Canada

Le 31 mars 2023

État de la situation financière Aux 31 décembre 2022 et 2021

	Note	31 décembre 2022		31 décembre 2021
Actifs				
Trésorerie		1 617 628	\$	162 075 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
(coût : 6 388 550 \$; 6 573 195 \$ au 31 décembre 2021)	6	3 676 419		6 231 394
Intérêts courus et dividendes à recevoir		12 587		17 651
Total des actifs		5 306 634	\$	6 411 120 \$
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	8	14 860	\$	14 414 \$
Total des passifs (excluant l'actif net attribuable aux porteurs				
de parts rachetables)		14 860	\$	14 414 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7	5 291 774	\$	6 396 706 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie				
Catégorie A		1 615 382	\$	3 773 224 \$
Catégorie F		3 676 392		2 623 482
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		5 291 774		6 396 706
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part				
Catégorie A		15,65	\$	25,04 \$
Catégorie F		10,74	,	16,99

Approuvé par Goodwood Inc. :	
« Peter H. Puccetti »	, administrateur
Chef des placements	
« Curt S. Cumming »	, administrateur
Président	

État du résultat global Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	Note	2022	2021
Produits			
Revenu de dividendes		47 406 \$	65 312 \$
Revenu d'intérêts		16 804	18 725
Profits nets de change		944	725
Profits nets réalisés sur les actifs financiers		403 957	824 181
Variation nette de la moins-value latente des actifs financiers à la			
juste valeur par le biais du résultat net		(2 370 330)	(1 022 407)
Total des produits		(1 901 219) \$	(113 464) \$
Charges d'exploitation			
Frais de gestion	8	69 482 \$	121 824 \$
Honoraires juridiques et professionnels		62 991	72 243
Charges générales et administratives		23 470	31 631
Honoraires d'audit		13 470	17 025
Honoraires des fiduciaires		11 219	11 249
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	9	5 197	21 631
Jetons de présence		4 990	6 225
Retenues d'impôt		246	2 143
Charge d'intérêts		206	80
Total des charges d'exploitation		191 271 \$	284 051 \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7	(2 092 490) \$	(397 515) \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts		,	
rachetables, par catégorie		(4.400.700) \$	(0.1.1.0.1.0) (0.1.0)
Catégorie A		(1 192 709) \$	(244 012) \$
Catégorie F		(899 781)	(153 503)
		(2 092 490)	(397 515)

État des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

			Opéı	rations sur les pa	arts	_
Catégorie	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit tiré de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Transfert vers/depuis	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice
Catégorie A	3 773 224	(1 192 709)	12 790	(435 963)	(541 960)	1 615 382
Catégorie F	2 623 482	(899 781)	1 920 387	(509 656)	541 960	3 676 392

,			Opér	ations sur les pa	arts	_
Catégorie	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit tiré de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Transfert vers/depuis	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice
Catégorie A	4 164 726	(244 012)	302 664	(420 231)	(29 923)	3 773 224
Catégorie F	3 117 939	(153 503)	518 955	(889 832)	29 923	2 623 482
Total	7 282 665 \$	(397 515) \$	821 619 \$	(1 310 063) \$	- \$	6 396 706 \$

Tableau des flux de trésorerie Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	Note	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(2 092 490) \$	(397 515) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :			
Profits nets réalisés sur les actifs financiers		(403 957)	(824 181)
Variation nette de la moins-value latente des actifs financiers		2 370 330	1 022 407
		(126 117)	(199 289)
Achats de placements		(1 297 535)	(3 308 138)
Produit de la vente de placements		1 886 137	2 815 395
Diminution (augmentation) nette des intérêts courus et dividendes à recevoir		5 064	(11 707)
Augmentation (diminution) nette des créditeurs et charges à payer		446	(4 804)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		467 995	(708 543)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement Produit de l'émission de parts rachetables		1 933 177	821 619
Paiement au titre du rachat des parts rachetables		(945 619)	(1 310 063)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		987 558	(488 444)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		1 455 553	(1 196 987)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		162 075	1 359 062
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 617 628 \$	162 075 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie*			
Intérêts payés		206 \$	80 \$
Intérêts reçus		23 157	5 023
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		45 872	65 164

<sup>\*</sup> Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

État des placements Au 31 décembre 2022

VALEUR NOMINALE /				
NOMBRE D'ACTIONS	DESCRIPTION	COÛT	JUSTE VALEUR	POURCENTAGE DE L'ACTIF NET
		\$	\$	
Placements déte	enus			
Titres de sociétés	s ouvertes canadiennes			
47 600	Quipt Home Medical Corp.	300 084	300 832	5,66
14 900	Polaris Renewable Energy Inc.	223 609	209 643	3,96
	Boyd Group Services Inc.	177 890	196 610	3,72
	Cargojet Inc.	209 207	182 670	3,45
	Quisitive Technology Solutions, Inc.	241 117	175 175	3,31
	NowVertical Group Inc.	230 178	166 879	3,15
	Tidewater Midstream Ltd.	221 414	166 650	3,15
	Les Systèmes Enghouse Limitée	250 299	157 009	2,97
	Waterloo Brewing Ltd.	167 491	150 066	2,84
	Green Impact Partners Inc.	270 816	146 812	2,77
	Medexus Pharmaceuticals Inc.	101 781	137 330	2,60
	CCL Industries Inc., catégorie B	136 126	135 924	2,57
	Newtopia Inc.	660 461	130 872	2,47
	Sangoma Technologies Corp.	283 718	125 438	2,37
	Gibson Energy Inc.	74 701	108 389	2,05
	PopReach Corp.	466 708	105 840	2,00
	BSR REIT	107 565	103 718	1,96
	FPI Granite	110 144	103 620	1,96
	Fiducie de placement immobilier industriel Dream	104 762	102 697	1,94
	Voxtur Analytics Corp.	271 060	100 679	1,90
	Firstservice Corp	76 088	94 512	1,79
	Good natured Products Inc.	306 275	87 210	1,65
	Brookfield Business Corporation	91 480	76 066	1,44
	Brookfield Business Partners LP	97 548	73 248	1,38
22 500	NanoXplore Inc.	92 487	58 500	1,11
73 400	Skylight Health Group Inc.	472 144	24 222	0,46
		5 745 153	3 420 611	64,63
Titres de sociétés	s fermées canadiennes			
166 600	Morgan Solar Inc., actions privilégiées A	193 071	_	_
D	Consequence Consequence	193 071	_	_
Bons de souscrip	Newtopia Inc., bons de souscription, 29 avril 2024	_	1 978	0,04
320 000	Newtopia inc., bons de souscription, 25 avril 2024		1 978	0,04
	ciétés étrangères			
100 000	Opera Event Inc., 12,5 %, 26 juillet 2023	126 790	135 370	2,56
500	Opera Event Inc., 2 %, 23 février 2026	619	677	0,01
150 000	Virginia Black LLC, 15,0 %, 31 décembre 2022	193 095		
Titres de sociétés	s ouvertes étrangères	320 504	136 047	2,57
	Argan Inc.	129 822	117 783	2,23
		129 822	117 783	2,23
Bons de souscrip	<u> </u>			
92 362	Opera Event Inc., bons de souscription, 26 février 2026			<u> </u>
<b>T</b> -/ · ·	In a second of Manager	-	0.070.440.4	-
l otal des p	lacements détenus	6 388 550 \$	3 676 419	69,47
Total des pla		6 388 550	3 676 419	69,47
	s, montant net		1 615 355	30,53
Actif net			5 291 774 \$	100,00

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

#### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Fonds de capital Goodwood (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué sous le régime des lois de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 23 décembre 1999 dans le cadre d'une déclaration de fiducie et est régi par la troisième convention de fiducie modifiée et mise à jour datée du 11 juin 2014, dans sa version modifiée à l'occasion (la « convention de fiducie »). Le Fonds dépose auprès de toutes les commissions des valeurs mobilières provinciales et territoriales du Canada un prospectus simplifié et une notice annuelle chaque année, aux fins du placement public de ses parts. Les parts du Fonds sont actuellement offertes au public aux termes d'un prospectus simplifié et d'une notice annuelle datés du 2 juin 2022 (collectivement, le « prospectus »). Les participations dans le Fonds sont divisées en parts de catégorie A et en parts de catégorie F. Le siège social du Fonds est situé au 75, rue Navy, bureau 403, Oakville (Ontario), L6J 2Z1.

Les services de gestion du Fonds et de placement sont fournis par Goodwood Inc. (le « gestionnaire »), membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. À titre de gestionnaire, le gestionnaire gère les activités quotidiennes et le portefeuille de placements du Fonds. De plus, le gestionnaire est le promoteur du Fonds. Le gestionnaire a nommé Waypoint Investment Partners Inc. (le « sous-conseiller ») pour agir comme sous-conseiller auprès du gestionnaire et participer à la gestion du portefeuille de placements du Fonds aux termes d'une convention de sous-conseiller en valeurs intervenue entre le gestionnaire et le sous-conseiller le 4 octobre 2021 (la « convention de sous-conseiller en valeurs »). La Société de fiducie Computershare du Canada est le fiduciaire du Fonds (le « fiduciaire ») et Financière Banque Nationale Inc., par l'intermédiaire de sa division Banque Nationale Réseau Indépendant (« BNRI »), est le dépositaire du Fonds.

Le Fonds a pour objectif de placement d'accroître son capital en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés nord-américaines exerçant leurs activités dans un grand nombre de secteurs et offrant, de l'avis du gestionnaire, un potentiel supérieur à la moyenne.

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds privilégie les titres de capitaux propres de sociétés nord-américaines, à savoir, des émetteurs qui ont des liens au Canada ou aux États-Unis, notamment ceux qui sont situés au Canada ou aux États-Unis, ceux dont les titres sont cotés sur une bourse au Canada ou aux États-Unis ou ceux dont une importante tranche de leurs produits ou de leurs bénéfices provient du Canada ou des États-Unis ou dont une importante tranche de leurs actifs est détenue au Canada ou aux États-Unis. Le Fonds pourrait également acheter des titres additionnels comme des dépôts à terme, du papier commercial, des obligations et des débentures d'émetteurs qui sont des gouvernements et des sociétés si la conjoncture en vigueur nécessite la prise d'une position défensive. Le Fonds peut investir jusqu'à concurrence de 15 % de sa valeur liquidative au coût dans des obligations de pacotille ou d'autres titres de créance dont le rendement total est comparable à celui d'un titre de capitaux propres.

#### 2. MODE DE PRÉSENTATION

#### Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, hormis les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont présentés à la juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 2. MODE DE PRÉSENTATION (suite)

## Approbation des états financiers

Les présents états financiers ont été approuvés par le gestionnaire et autorisés aux fins de publication le 31 mars 2023.

## Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, et les états financiers sont présentés en dollars canadiens.

#### Estimations et hypothèses comptables critiques

L'établissement des états financiers exige que la direction exerce un jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les jugements et les estimations comptables les plus importants utilisés par le Fonds dans le cadre de l'établissement des présents états financiers sont présentés ci-après. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut, de temps à autre, détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La juste valeur de ces instruments est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Lorsque des techniques d'évaluation (comme des modèles) sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles sont validées et analysées périodiquement par les membres d'expérience du personnel du gestionnaire.

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par le Fonds à l'aide de sources de cotation reconnues (comme des agences de cotation) ou de prix indicatifs établis par les teneurs des marchés des obligations et des titres de créance. Le Fonds doit faire preuve de jugement et doit estimer la quantité et la qualité des sources de cotation utilisées. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer une position à l'aide de ses propres modèles, lesquels sont habituellement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement considérées comme des normes au sein du secteur. Les modèles s'appuient sur des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, en ce qui a trait au risque de crédit (lié tant au Fonds qu'à ses contreparties), la direction doit faire des estimations en raison de la volatilité et de la corrélation. Toute modification des hypothèses portant sur ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers.

Le Fonds exerce un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée observable. Le Fonds considère qu'une donnée observable est une donnée de marché qui est facilement disponible, régulièrement distribuée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et fournie par une source indépendante participant activement au marché pertinent. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

#### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme aux données de toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

#### **Trésorerie**

La trésorerie est composée des dépôts en trésorerie auprès de BNRI.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Comptabilisation, évaluation et classement

Un actif financier classé au coût amorti est évalué au coût amorti s'il est détenu au sein d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et si les clauses contractuelles de l'actif donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal. Tous les autres actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont évalués à la juste valeur.

Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à l'exception des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont évalués à la juste valeur.

Le Fonds classe ses placements en titres de créance et en titres de capitaux propres ainsi que ses instruments dérivés comme des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers que le Fonds classe et évalue au coût amorti comprennent les intérêts courus et les dividendes à recevoir.

Les passifs financiers qui sont classés et évalués au coût amorti comprennent les créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la date de l'opération, à la juste valeur, et les coûts d'opérations connexes sont comptabilisés à l'état du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la date de montage à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

Après leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les variations nettes des profits et des pertes latents découlant des fluctuations de la juste valeur des instruments à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à l'état du résultat global, sous la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des actifs financiers, dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes réalisés découlant de la vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont calculés comme étant le produit de la sortie diminué du coût moyen. Les coûts moyens ne comprennent pas l'amortissement des primes ou escomptes sur les titres de créance.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie de l'actif sont arrivés à expiration ou lorsque le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle du passif a été éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

Le revenu de dividendes provenant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisé dans l'état du résultat global sous revenu de dividendes, lorsque le droit du Fonds de recevoir les paiements est établi. Les montants non encore reçus sont inclus dans l'état de la situation financière dans les intérêts courus et dividendes à recevoir. Les intérêts aux fins de distribution gagnés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## Évaluation à la juste valeur

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. La juste valeur correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les prix du marché à la clôture de la bourse à la date de présentation de l'information financière. Dans les cas où le prix de clôture se situe hors de la fourchette acheteur-vendeur de clôture, le cours acheteur ou le cours vendeur qui se rapproche le plus du prix de la dernière opération sera utilisé.

La juste valeur des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui sont basées sur la conjoncture des marchés en vigueur chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation utilisée peuvent comprendre le recours à des opérations comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, des modèles d'évaluation d'options ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données de marché et qui s'en remettent le moins possible aux données propres à une entité.

Actifs et passifs financiers classés et évalués au coût amorti : Le coût amorti correspond au montant auquel l'actif ou le passif financier est évalué lors de la comptabilisation initiale, déduction faite des remboursements de capital, plus ou moins l'amortissement cumulé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif de tout écart entre le montant comptabilisé initialement et le montant à l'échéance, moins toute réduction pour perte de valeur.

La juste valeur utilisée aux fins de la présentation de l'information financière concorde avec la juste valeur utilisée aux fins des opérations des porteurs de parts et des opérations connexes.

#### Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les produits et les charges sont présentés selon le solde net des profits et des pertes sur les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

# Sommes à payer au titre de l'achat de placements et sommes à recevoir au titre de la vente de placements

Les sommes à recevoir au titre de la vente de placements et les sommes à payer au titre de l'achat de placements qui ont fait l'objet d'engagements contractuels sont comptabilisées dans l'état de la situation financière pour le montant à recevoir ou à payer.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## Parts rachetables et actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds émet deux catégories de parts rachetables qui sont rachetables au gré du porteur, mais qui ne sont pas assorties des mêmes attributs. Par conséquent, les parts du Fonds sont classées en tant que passif aux termes de la Norme comptable internationale (*International Accounting Standard*, ou « IAS ») 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »).

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant égal à la valeur liquidative par part à la date de la vente, lequel est inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de la part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur actuelle de l'actif net du Fonds et sont considérées comme une tranche résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est calculé pour chaque catégorie de parts du Fonds et correspond à la quote-part de l'actif net du Fonds de la catégorie respective, divisée par le nombre de parts en circulation à la date d'évaluation.

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, correspond à la division de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période pour chaque catégorie.

#### Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des coûts engagés pour acquérir des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils comprennent les honoraires et les commissions payés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux contrepartistes. Les coûts d'opérations sont immédiatement comptabilisés à titre de charges en résultat net.

#### Écarts de conversion

Les opérations de placement, les produits et les charges libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars canadiens selon le cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les montants des actifs et des passifs libellés en monnaies étrangères ont été convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le cours de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont inclus dans les profits nets (pertes nettes) de change de l'état du résultat global. Les profits et les pertes de change liés aux actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les variations nettes de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de l'état du résultat global.

#### **Imposition**

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du bénéfice net du Fonds aux fins de l'impôt et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat et, par conséquent, l'avantage fiscal lié aux pertes en capital et autres qu'en capital n'est pas comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôt à titre de charge portée en déduction du revenu imposable.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

#### 4. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants.

#### Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date ou avant une date précise ou encore au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de crédit jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021.

#### 31 décembre 2022

Description	Échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur comptabilisée dans les actifs financiers
Bons de souscription				
Newtopia Inc.	29-04-2024	0,30 \$	96 000	1 978
Opera Event Inc.	26-02-2026	1,08 \$ US	100 000	_

#### 31 décembre 2021

Description	Échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur comptabilisée dans les actifs financiers
Bons de souscription				
Opera Event Inc.	26-02-2026	1,08 \$ US	100 000	_
Virginia Black LLC	À venir	À venir		_

#### 5. INSTRUMENTS FINANCIERS - GESTION DU RISQUE

## Facteurs de risque financiers

Les activités du Fonds l'exposent à une gamme de risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui englobe le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). L'exposition du Fonds aux risques financiers porte essentiellement sur ses placements.

Le Fonds est également exposé à des risques d'exploitation, notamment le risque lié au dépôt de titres. Ce risque s'entend du risque de subir des pertes sur les titres mis en dépôt à la suite de l'insolvabilité ou d'une négligence du dépositaire. Bien qu'un cadre juridique approprié soit en place afin d'atténuer les risques de perte de valeur de titres détenus par le dépositaire, en cas de défaut de ce dernier, la capacité du Fonds de transférer les titres pourrait être temporairement diminuée.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 5. INSTRUMENTS FINANCIERS - GESTION DU RISQUE (suite)

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du Fonds par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des faits nouveaux sur le marché et par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des lignes directrices internes qui fixent des cibles pour chaque type de risque, maintient une structure de gouvernance aux fins de la supervision des activités de placement du Fonds et surveille la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux lignes directrices internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le Fonds a recours à différentes méthodes pour évaluer et gérer les divers types de risques auxquels il est exposé. Ces méthodes sont expliquées ci-après.

#### i) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement conclu avec le Fonds. Le risque de crédit est géré par le gestionnaire grâce à une sélection prudente de titres et à la diversification du portefeuille du Fonds. Le gestionnaire surveille l'ensemble des positions du Fonds sur les marchés quotidiennement et les placements sont maintenus à l'intérieur d'une fourchette établie.

L'exposition au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs à l'état de la situation financière et à l'incapacité éventuelle d'une autre partie de s'acquitter d'une obligation. La compensation et la garde de la quasi-totalité des instruments financiers sont prises en charge par BNRI. Le Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où BNRI pourrait être incapable de respecter son obligation de remettre les titres du Fonds ou de rembourser les sommes dues. Dominion Bond Rating Service a attribué la note de A-1 à BNRI. Le Fonds prévoit ne subir aucune perte en raison de cette concentration.

Au 31 décembre 2022, le Fonds détenait trois obligations (trois obligations en 2021) qui n'étaient pas notées. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des obligations et des intérêts courus (136 047 \$).

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 5. INSTRUMENTS FINANCIERS - GESTION DU RISQUE (suite)

#### ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer les engagements liés aux passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers.

Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie périodiques de parts rachetables. Par ailleurs, le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé. Habituellement, les titres qui ne sont pas cotés en bourse sont peu liquides. Le Fonds pourrait donc ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à un montant se rapprochant de la juste valeur de façon à combler ses besoins en liquidités ou à réagir à des événements précis comme la détérioration du degré de solvabilité d'un émetteur en particulier.

Le Fonds gère son risque de liquidité essentiellement en investissant dans des titres négociables et dans d'autres instruments financiers qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être rapidement vendus dans des conditions normales. De plus, le Fonds conserve suffisamment de trésorerie et de titres très liquides pour assurer une liquidité adéquate.

La politique du Fonds stipule que le gestionnaire doit surveiller quotidiennement la position de liquidité du Fonds. Les passifs du Fonds sont généralement exigibles et payés dans un délai de 90 jours, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur. Toutefois, cela ne représente pas un risque de liquidité important puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement à moyen ou à long terme. En outre, le Fonds a besoin d'un avis de rachat de parts approprié et peut, dans des circonstances exceptionnelles, suspendre les rachats si c'est dans l'intérêt de tous les porteurs de parts. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un important risque de liquidité. Le Fonds n'a retenu aucun rachat et n'a imposé aucune suspension en 2022 ou en 2021.

## iii) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctue en raison de la variation de variables de marché comme les cours du marché, les cours de change et les taux d'intérêt. L'analyse de sensibilité qui suit reflète la façon dont l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait été influencé par une variation raisonnablement possible de la variable de risque pertinente chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents, et les écarts pourraient être importants.

#### a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison de la variation des cours du marché (autre que celle découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'ils soient le fait de facteurs propres à un placement donné ou à son émetteur, ou de facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Le Fonds est essentiellement exposé au risque de prix en raison de ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres privilégiés et des dérivés connexes.

Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le portefeuille de placements comprend des titres de sociétés issus de divers secteurs, lesquels sont exposés aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés boursiers. Le risque maximal lié aux instruments financiers correspond à leur juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 5. INSTRUMENTS FINANCIERS - GESTION DU RISQUE (suite)

#### a) Risque de prix (suite)

Le gestionnaire gère le risque de prix du Fonds en constituant un portefeuille diversifié de placements négociés sur divers marchés qui peuvent ne pas être mis en corrélation entre eux. Les positions du Fonds et la conjoncture générale dans laquelle le Fonds évolue sont surveillées quotidiennement.

Au 31 décembre 2022, si le cours des titres du Fonds avait connu une hausse ou une baisse de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 176 920 \$ (305 213 \$ en 2021).

Le Fonds est également exposé au risque de prix par la concentration de son portefeuille de placements et il gère ce risque au moyen d'une surveillance quotidienne du portefeuille afin de respecter les stratégies de placement du Fonds, lesquelles sont énoncées dans le prospectus du Fonds.

#### b) Risque de change

Le Fonds peut détenir des actifs et des passifs monétaires et non monétaires libellés ou négociés en d'autres devises que le dollar canadien, qui est sa monnaie fonctionnelle. Le risque de change s'entend du risque que la valeur des opérations futures sur des actifs et des passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison des variations des cours de change.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire, en dollars canadiens, des devises auxquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021. Le tableau montre également l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises indiquées, toutes les autres variables demeurant constantes.

#### 31 décembre 2022

	Exposition au	risque de change			
Devise	Trésorerie et autres débiteurs	Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	En % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en %)
Dollar américain	32 441 \$	253 830	5,4	14 314	\$ 0,3
31 décembre 2021	I				
	Exposition au i	risque de change			
Devise	Exposition au l Trésorerie et autres débiteurs	risque de change Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	En % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en %)

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 5. INSTRUMENTS FINANCIERS - GESTION DU RISQUE (suite)

#### c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur.

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt ou est réévaluée quotidiennement. Par conséquent, le portefeuille du Fonds n'est pas exposé à un risque important découlant des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Toutefois, les placements sous-jacents peuvent comprendre des placements dans des titres à taux d'intérêt fixe, ce qui pourrait les exposer au risque de taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt aux 31 décembre 2022 et 2021, selon la durée résiduelle jusqu'à échéance. Il illustre également l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables advenant le cas où les taux d'intérêt du marché en vigueur augmenteraient ou diminueraient de 1 %, et où la courbe de rendement subirait un déplacement parallèle, toutes les autres variables demeurant constantes.

Durée à l'échéance	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Moins de 1 an	135 370	\$ 126 510 \$
De 1 an à 5 ans	677	633
Total	136 047	127 143
Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	752	708
Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en %)	0,01	% 0,01 %

#### d) Risque géopolitique

Le terrorisme, la guerre, les affrontements militaires et les événements géopolitiques connexes (et leurs répercussions) peuvent entraîner une volatilité accrue des marchés à court terme et des effets défavorables à long terme sur les économies et les marchés canadiens, américains et mondiaux en général. De même, des catastrophes naturelles et environnementales comme des tremblements de terre, des incendies, des inondations, des ouragans, des tsunamis et des phénomènes météorologiques en général, ainsi que des épidémies généralisées de maladies et de virus, peuvent grandement perturber les économies et les marchés à moyen terme. Ces catastrophes peuvent entraîner des conséquences défavorables sur les sociétés, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notes de crédit, la confiance des investisseurs, et d'autres facteurs ayant une incidence sur la valeur des placements du Fonds.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

#### 6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés en bourse) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la fin de la période. Un marché est considéré comme actif si des opérations sur l'actif ou le passif ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Si une variation importante de la juste valeur est observée de la clôture des marchés jusqu'à minuit à la date de fin de la période, des techniques d'évaluation seront appliquées afin de déterminer la juste valeur.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui sont basées sur la conjoncture de marché en vigueur chaque date de clôture d'une période. Les techniques d'évaluation utilisées pour les instruments financiers qui ne sont pas normalisés comprennent le recours à des opérations comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, des modèles d'évaluation d'options, ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données de marché et qui s'en remettent le moins possible aux données propres à une entité.

Le Fonds répartit ses instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net selon une hiérarchie fondée sur les données importantes ayant servi à l'établissement de leur juste valeur, comme suit :

- Niveau 1 : données qui correspondent aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques que l'entité peut obtenir à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif concerné qui ne sont pas observables.

Le Fonds exerce un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée observable. Le Fonds considère qu'une donnée observable est une donnée de marché qui est facilement disponible, régulièrement distribuée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et fournie par une source indépendante participant activement au marché pertinent.

Si un actif ou un passif classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié par la suite, il est transféré au niveau 2, à moins que l'évaluation de sa juste valeur nécessite l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas il est reclassé au niveau 3.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs du Fonds évalués à la juste valeur aux 31 décembre 2022 et 2021, selon la hiérarchie des justes valeurs :

#### 31 décembre 2022

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres obligataires	- \$	- \$	136 047 \$	136 047 \$
Titres de capitaux propres	3 538 394	_	_	3 538 394
Bons de souscription	_	1 978	_	1 978
	3 538 394	1 978	136 047	3 676 419
Total	3 538 394	1 978	136 047	3 676 419

#### 31 décembre 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres obligataires	- \$	- \$	127 143 \$	127 143 \$
Titres de capitaux propres	5 866 111	238 140	_ `	6 104 251
	5 866 111	238 140	127 143	6 231 394
Total	5 866 111	238 140	127 143	6 231 394

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un titre de capitaux propres a été transféré du niveau 1 au niveau 2. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un titre de capitaux propres a été transféré du niveau 1 au niveau 2.

La majorité des placements détenus par le Fonds sont des placements inscrits à la cote d'une bourse pour lesquels des cours du marché liquide sont faciles à obtenir. Toutefois, la direction doit faire preuve de jugement au moment de déterminer la juste valeur de certains placements. Ces placements sont classés dans le niveau 3 à titre de placements en titres de sociétés fermées non cotées en bourse et sont par conséquent assortis de données non observables importantes ou d'hypothèses. Puisqu'aucun prix observable n'est disponible pour ces titres, le Fonds utilise des techniques d'évaluation pour déterminer les justes valeurs aux dates d'évaluation présentées.

Il arrive à l'occasion que ce soit le gestionnaire qui détermine les techniques d'évaluation et la valeur des placements de niveau 3. Les techniques d'évaluation des placements dans des titres de sociétés fermées détenus par le Fonds comprennent entre autres : l'évaluation implicite faite par un tiers significatif; toute opération effectuée dans des conditions de concurrence normale; des escomptes appliqués dans le cadre d'opérations importantes qui ne sont pas effectuées dans des conditions de concurrence normale afin de tenir compte des avantages économiques tirés d'opérations particulières dont tous les porteurs de titres de capitaux propres ne peuvent se prévaloir; des contrats d'achat ou tout autre document pertinent, des comparaisons avec des instruments similaires pour lesquels il existe des cours de marché observables, l'utilisation de modèles d'évaluation internes, des entretiens fréquents avec la direction ou des membres du conseil d'administration de sociétés fermées, l'analyse d'états financiers et l'établissement des flux de trésorerie futurs liés aux titres de niveau 3 faisant l'objet d'une évaluation. Les estimations de la juste valeur peuvent également être ajustées en fonction de tout autre facteur, tel que le risque de liquidité ou l'incertitude par rapport à l'ensemble des activités d'exploitation, dans la mesure où le gestionnaire estime que ces facteurs pourraient avoir ou auront probablement un effet sur la juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les évaluations de niveau 3 sont passées en revue fréquemment par le gestionnaire du Fonds et tout particulièrement par le chef des placements du gestionnaire, lequel chef est l'ultime responsable de l'évaluation de la juste valeur. Le gestionnaire analyse la pertinence des données du modèle d'évaluation, de même que le résultat de l'évaluation à l'aide de diverses méthodes et techniques d'évaluation reconnues pour leur caractère normalisé au sein du secteur.

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des placements classés au niveau 3 aux 31 décembre 2022 et 2021.

#### 31 décembre 2022

	Niveau 3
Solde à l'ouverture de l'exercice	127 143 \$
Variation du profit ou de la perte latent	8 904
Total des placements	136 047
31 décembre 2021	
	Niveau 3

	Niveau 3
Solde à l'ouverture de l'exercice	- \$
Achats	127 409
Variation du profit ou de la perte latent	(266)
Total des placements	127 143

Le Fonds détenait un placement de niveau 3 dans des titres de créance et des bons de souscription d'Opera Event Inc., société fermée américaine, dont la juste valeur était de 136 047 \$ (127 409 \$ en 2021) pour les créances et de néant (néant en 2021) pour les bons de souscription, respectivement. La juste valeur de cette créance est évaluée au coût. La variation de la valeur marchande au cours de l'exercice est attribuable aux profits et pertes de change.

#### 7. PARTS

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts conformément aux modalités de l'acte de fiducie.

Le nombre de parts émises, rachetées et en circulation au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 se répartit comme suit :

#### 31 décembre 2022

	Parts à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Rachat de parts	Transfert vers/depuis	Changement de désignation de parts	Réinvestissement des distributions	Parts à la clôture de l'exercice
Catégorie A	150 687	722	(20 787)	(27 393)	-	-	103 229
Catégorie F	154 433	181 098	(33 322)	40 212		-	342 421

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 7. PARTS (suite)

#### 31 décembre 2021

	Parts à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Rachat de parts	Transfert vers/depuis	Changement de désignation de parts	Réinvestissement des distributions	Parts à la clôture de l'exercice
Catégorie A	156 631	10 536	(15 432)	(1 048)	-	_	150 687
Catégorie F	174 802	27 697	(49 626)	1 560	-	_	154 433

Pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée comme suit :

2022			2021			
Catégorie	Diminution par série	Nombre moyen pondéré de parts en circulation	Diminution par part	Diminution par série	Nombre moyen pondéré de parts en circulation	Diminution par part
Catégorie A	(1 192 709)	119 340	(9,99)	(244 012)	154 610	(1,58)
Catégorie F	(899 781)	160 064	(5,62)	(153 503)	176 194	(0,87)

#### 8. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Fonds conclut des opérations entre parties liées avec le gestionnaire. Les opérations entre parties liées sont des opérations effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et convenue par la partie liée.

## Frais de gestion

Le gestionnaire du Fonds est responsable des activités quotidiennes du Fonds, y compris la gestion du portefeuille de placements, et fournit des analyses de placement et prend des décisions ayant trait au placement des actifs du Fonds. Aux termes de la convention de fiducie et de la convention de gestion datées du 27 janvier 2006, le gestionnaire a le droit de recevoir des frais de gestion annuels représentant 1,9 % de l'actif net attribuable aux parts de catégorie A et 0,9 % de l'actif net attribuable aux parts de catégorie F du Fonds, calculés et comptabilisés chaque date d'évaluation du Fonds. Le gestionnaire a nommé le sous-conseiller pour participer à la gestion du portefeuille de placements du Fonds. Le sous-conseiller peut recevoir des honoraires payés par le gestionnaire, tel que prévu dans la convention de sous-conseiller.

Les frais de gestion sont assujettis à la TVH. Le gestionnaire verse aux courtiers ou aux contrepartistes, à même les frais de gestion, une commission de suivi sur les parts de catégorie A pouvant atteindre 1,0 % par année.

Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été de 69 482 \$ (121 824 \$ en 2021). De ce montant, les commissions de suivi versées aux courtiers ou aux contrepartistes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se sont élevées à 18 077 \$ (34 079 \$ en 2021). Au 31 décembre 2022, les frais de gestion à payer se chiffraient à 1 375 \$ (6 075 \$ en 2021). Ce montant est présenté dans les créditeurs et charges à payer de l'état de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

## 8. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

#### Rachat

Tel qu'il est indiqué dans le prospectus simplifié du Fonds, aucuns frais de rachat ne sont payables au Fonds. Toutefois, le gestionnaire peut, à son gré, prélever une déduction pour opération à court terme pouvant s'élever à au plus 2 % de la valeur par part des parts rachetées dans les 90 jours suivant leur achat.

La déduction pour opération à court terme pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 retenue sur les sommes payées au rachat des titres qui ont été payés au Fonds s'établissait à néant (néant en 2021).

#### **Divers**

La trésorerie et les placements aux 31 décembre 2022 et 2021 sont détenus par le courtier du gestionnaire, BNRI.

Certains dirigeants, administrateurs et membres clés du personnel du gestionnaire peuvent devenir dirigeants ou administrateurs de sociétés dont les titres font partie des placements en portefeuille du Fonds. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur. Le gestionnaire tient une liste de ces sociétés sur son site Web à l'adresse www.goodwoodfunds.com et a adopté des politiques et procédures appropriées pour traiter des conflits d'intérêts relativement aux relations. Cette liste peut être modifiée à l'occasion. En conséquence, le gestionnaire recommande aux investisseurs de consulter le site Web fréquemment et avant d'effectuer des achats additionnels de parts du Fonds.

De plus, le gestionnaire, certains dirigeants, administrateurs et membres clés du personnel du gestionnaire, ou une société liée au gestionnaire, peuvent, de temps à autre, accepter d'occuper des postes de cadres ou d'administrateurs et/ou fournir contre rémunération des services à des émetteurs dont les titres font partie des placements du Fonds. Dans ce cas, selon la législation applicable en valeurs mobilières, cette société serait considérée comme un « émetteur associé » à Goodwood Inc. À l'heure actuelle, Goodwood MVR Investors, Inc. et MV Realty Holdings, LLC (« MVR ») sont considérées comme des émetteurs associés à Goodwood. Le gestionnaire a pour politique d'apporter des ajustements appropriés aux honoraires qu'il facture au Fonds lorsqu'il reçoit des honoraires ou une autre forme de rémunération directement des émetteurs dans lesquels le Fonds a investi.

Le total des remises d'honoraires versées au Fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est chiffré à 381 \$ (1 189 \$ en 2021) et est porté au crédit des frais de gestion présentés à l'état du résultat global. Goodwood Inc. a conclu une entente de consultation d'une durée de 5 ans avec Medexus Pharmaceuticals Inc., d'abord en date du 16 octobre 2018 et une entente de consultation d'une durée de 3 ans avec MVR en date du 1er août 2020. Goodwood Inc. a adopté des politiques et procédures appropriées pour traiter les conflits d'intérêts.

Conformément au Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement, le gestionnaire a établi un comité d'examen indépendant (le « CEI ») pour le Fonds. Le CEI a pour mandat de se pencher sur les conflits d'intérêts auxquels le gestionnaire pourrait être exposé dans le cadre de la gestion du Fonds et de lui faire des recommandations à cet égard. Le gestionnaire facture au Fonds la rémunération versée aux membres du CEI et les coûts liés à l'administration continue du CEI. Ces montants sont présentés dans les états du résultat global. Le CEI fait rapport de ses activités annuellement aux porteurs de parts du Fonds, et son rapport annuel est mis à la disposition des porteurs de parts sur son site Web vers le 31 mars chaque année.

Au 31 décembre 2022, 694,671 parts de catégorie A et 59 642,0437 parts de catégorie F (694,6710 parts de catégorie A et 59 436,0087 parts de catégorie F en 2021) étaient détenues par des parties liées au gestionnaire et au sous-conseiller.

Notes afférentes aux états financiers 31 décembre 2022 et 2021

Il y a lieu de se reporter à la note 9 pour obtenir de plus amples renseignements sur les commissions de courtage versées à des parties liées.

#### 9. COMMISSIONS DE COURTAGE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total des commissions de courtage payées par le Fonds s'est établi à 5 197 \$ (21 631 \$ en 2021) et les commissions et honoraires relatifs aux opérations de financement d'entreprise se sont élevés à 8 960 \$ (29 850 \$ en 2021). Ainsi, pour l'exercice écoulé, les commissions engagées par le Fonds se sont chiffrées à 14 157 \$. De cette somme, le montant brut des honoraires et des commissions versés au gestionnaire en sa qualité de courtier pour les opérations de portefeuille du Fonds au cours de l'exercice s'est établi à 4 337 \$.

#### 10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds, une fiducie de fonds commun de placement, n'est pas assujetti à l'impôt sur le résultat sur ses gains nets imposables ni sur son revenu net pour l'exercice s'il distribue ces gains et ce revenu aux porteurs de parts. Le fiduciaire du Fonds distribue le revenu imposable du Fonds aux porteurs de parts de manière à éliminer tout l'impôt sur le résultat qui serait par ailleurs payable par le Fonds. Ces distributions sont imposables dans les mains des porteurs de parts.

Les pertes en capital ne s'éteignent pas et peuvent être utilisées pour réduire les gains nets réalisés d'exercices futurs. Au 31 décembre 2022, le Fonds avait des pertes en capital réalisées nettes cumulées de 3 398 789 \$ (3 445 655 \$ en 2021). Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant sur une période de vingt ans et utilisées pour réduire le revenu net imposable d'exercices futurs. Au 31 décembre 2022, le Fonds disposait de pertes autres qu'en capital totalisant 1 935 200 \$ (1 935 200 \$ en 2021).

#### 11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds se compose de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (la « valeur liquidative »). Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Les variations pertinentes sont présentées dans l'état des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Aucune exigence réglementaire externe n'exige le maintien d'un montant en capital minimal.